https://www.cdcla.fr/petites-villes-de-demain/

Petites Villes de Demain

Depuis 2021, les communes de Charleval, Fleury-sur-Andelle, Lyons-la-Forêt, Pont-Saint-Pierre et Romilly-sur-Andelle ont intégré le dispositif « *Petites Villes de Demain* » (PVD), aux côtés de la Communauté de commune Lyons Andelle.

Petites Villes de Demain, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un programme, lancé pour six ans par l'État, visant à améliorer le cadre de vie des communes de moins de 20 000 habitants, où se concentrent les services de proximité.

Au cours des deux années suivant leur adhésion, les communes ont engagé une réflexion aboutissant à une stratégie de revitalisation de centre-bourg, formalisée au sein de la convention Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

4 thématiques

Ce projet résulte d'un travail partenarial impliquant les forces vives locales. Il s'articule autour de quatre thématiques :

- Habitat
- Commerces et services de proximité
- Cadre de vie, espaces publics et patrimoine
- Mobilités

En décembre 2022, la convention ORT a été signée par les communes PVD, la Communauté de communes Lyons Andelle, le Département ainsi que l'État et ses établissements, matérialisant le démarrage de la phase opérationnelle du programme Petites Villes de Demain.

Contact

Petites Villes de Demain

ZA La Vente Cartier, 15 rue Martin Liesse BP 20 - 27380 Charleval
02 32 49 61 27 Contacter par mail